

Plan d'action achats : les recettes de deux hôpitaux très engagés



ISSY-LES-MOULINEAUX, 13 novembre 2013 (Direct Hôpital) – Le centre hospitalier (CH) de Martigues et le CH Sainte-Anne (Paris) auront réalisé respectivement 3,69 et 3,78% de gains cette année sur le périmètre de leurs achats, grâce à la mise en place d'un plan d'action. Ils en ont dressé un bilan lors des journées de l'achat hospitalier, la semaine dernière.

Ces plans d'action achats (PAA) ont été mis en place dans le cadre du programme sur la performance hospitalière pour des achats responsables (Phare). Les gains réalisés en 2013 grâce à ce programme s'élèveront

à 300 millions d'euros, a annoncé jeudi Hervé de Trogoff, responsable de ce programme à la direction générale de l'offre de soins (DGOS), lors des [journées de l'achat hospitalier](#) organisées par l'Asfah (Association française des acheteurs hospitaliers) et le Resah (Réseau des acheteurs hospitaliers).

Le centre hospitalier de Martigues (CHM) n'a pas attendu ce programme pour optimiser sa démarche d'optimisation des achats, puisqu'il avait participé au projet Operah (Optimisation de la performance des achats hospitaliers) en 2005-2007. La fonction achat est aussi inscrite dans le projet stratégique 2012-2016 du CHM.

En 2013, l'établissement a été retenu pour être accompagné par la DGOS pour la réalisation de son Plan d'action achats. Ce projet d'optimisation des achats a été mené au CHM "avec la méthode de tout projet, c'est-à-dire avec un chef de projet, un comité de pilotage stratégique et un groupe opérationnel réunissant tous les auteurs des achats", a expliqué Nicolas Estienne, directeur général du CHM.

Lancé en mai 2013, la mise en place du PAA s'est effectuée sur 13 semaines, selon les étapes préconisées par le programme Phare :

- Réaliser l'état des lieux de la fonction achats
- Cartographier les dépenses et les échéances clés
- Identifier les segments importants
- Organiser un "remue-méninges" avec les prescripteurs sur les pistes d'amélioration
- Chiffrer le potentiel des pistes d'amélioration
- Positionner les projets en termes d'enjeux et d'efforts
- Décider des projets à lancer et du calendrier

Dans le cas du CHM, 90 pistes de gains ont été identifiées, dont 53 validées sur des critères d'éligibilité : la capacité d'identifier clairement le périmètre et les gains potentiels, le consensus sur la méthode de calcul des gains et l'engagement des responsables de secteur.

Ces 53 pistes représentent un gain de 896.000 euros, soit 3,69 % des segments adressables (24,3 millions d'euros d'achats, hors GIP et RH). Depuis le lancement du PAA, en octobre, 33 ont été finalisées (pour 736.000 euros de gains potentiels) et 20 restent à mettre en œuvre.

33 pistes concernent le domaine médical et 20 le domaine non médical. 34 pistes relèvent directement de l'achat de fournitures et services et 19 de l'amélioration des pratiques.

Le CHM a, entre autres, acté la suppression de l'usage des films de radiologie, étudié la piste de l'achat groupé en électricité, négocié avec les fournisseurs communs à plusieurs secteurs, formé des médecins et chirurgiens aux processus d'achat, harmonisé les pratiques des chirurgiens, etc.

Les surcoûts, une variable à prendre en compte

Le centre hospitalier Sainte-Anne (CHSA), à Paris, a lui mis en œuvre plusieurs leviers à partir de la fin 2012, pour un gain de 800.000 euros en 2013 : un surcroît de mutualisation, une baisse de la surqualité et des surconsommations et plus de négociation.

Christian Mauppin, directeur des achats et de la logistique du CHSA, a mis en garde contre la "déception" qui peut advenir à la vue des comptes financiers. *"Le PAA ne se concentre pas sur tous les segments d'achats, et ceux qui sont délaissés subissent l'inflation, les évolutions de prix, d'activité, etc."*, a-t-il expliqué.

Le CHSA, en plus des 800.000 euros de gains du PAA, a ainsi économisé 125.000 euros supplémentaires grâce à la "généricisation" de médicaments. Or, si le total des gains achats à effet budgétaire sur comptes achats est de 925.000 euros par rapport à 2012, le gain réel n'est que de 500.000 euros.

Le CH a en effet connu des hausses de prix, des quantités consommées, de qualité, ou de nouveaux contrats, à hauteur de 425.000 euros. L'augmentation des prescriptions de médicaments, par exemple, a alourdi la facture achats de 90.000 euros. Autant d'éléments à prendre en compte lors d'un PAA car, relativise Christian Mauppin, *"le directeur ne regarde que les comptes financiers, quand je lui parle de gains non-budgétaires, ça ne l'intéresse pas autant."* /mb